

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 24.05.2017 **Date de révision** 23.03.2021 **Version** 2.4

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Sentinel X100 Substance pure/mélange Mélange.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Inhibiteur de corrosion et de tartre pour systèmes de chauffage central.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société Sentinel Performance Solutions Ltd

Cité Descartes - 16 rue Albert Einstein

77420 CHAMPS SUR MARNE

FRANCE

 Téléphone
 +33 (01) 64 15 22 40

 Fax
 +33 (01) 64 15 22 57

Pour plus d'informations, contacter :

Adresse e-mail info.france@sentinel-solutions.net

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 1928 704 320 (24 heures, 7 jours)

Pour la France uniquement: ORFILA (INRS) :+33 (0)1 45 42 59 59 (Appel24h)

FR

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP / GHS)

Mention d'avertissement

Aucun(e)

mentions de danger

Aucun(e)

Conseils de prudence

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Non applicable

3.2 MÉLANGES

Nom chimique	NoCE	NoCAS	w/w %	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Potassium tetraborate tetrahydrate	601-707-2	12045-78-2	1-5	*	Aucune donnée disponible
Molybdate (VI) de sodium	231-551-7	7631-95-0	1-5	*	01-2119489495-21- XXXX
Triéthanolamine	203-049-8	102-71-6	1-10	*	01-2119486482-31- XXXX

Section 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si

des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la peau Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à

grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau. Si des

symptômes apparaissent alerter un médecin.

Inhalation Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Si des symptômes

apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. L'ingestion peut provoquer une

irritation des voies gastro-intestinales

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de phosphore.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de brouillards ou de vapeur. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle. SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination.

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver soigneusement après toute manipulation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Inhibiteur de corrosion et de tartre pour systèmes de chauffage central.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom chimique	Potassium tetraborate tetrahydrate
	12045-78-2
Espagne	TWA: 2 mg/m ³
Nom chimique	Molybdate (VI) de sodium
	7631-95-0
Royaume Uni	TWA: 5 mg/m ³
France	TWA: 5 mg/m ³
	STEL: 10 mg/m ³
Espagne	TWA: 0.5 mg/m ³
Portugal	TWA: 0.5 mg/m ³
Finlande	TWA: 0.5 mg/m ³
Danemark	TWA: 5 mg/m ³
Autriche	STEL 10 mg/m ³
	TWA: 5 mg/m ³
Suisse	TWA: 5 mg/m ³
Pologne	STEL: 10 mg/m ³
_	TWA: 4 mg/m ³
Norvège	TWA: 5 mg/m ³
_	STEL: 10 mg/m ³
Irlande	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³
Nom chimique	Triéthanolamine
	102-71-6

Sentinel X100

Espagne	TWA: 5 mg/m ³
Allemagne	TWA: 5 mg/m ³
	Ceiling / Peak: 20 mg/m³
Portugal	TWA: 5 mg/m ³
Finlande	TWA: 5 mg/m ³
Danemark	TWA: 0.5 ppm
	TWA: 3.1 mg/m ³
Autriche	STEL 1.6 ppm
	STEL 10 mg/m ³
	TWA: 0.8 ppm
	TWA: 5 mg/m ³
Suisse	STEL: 20 mg/m ³
	TWA: 5 mg/m ³
Norvège	TWA: 5 mg/m ³
	STEL: 10 mg/m ³
Irlande	TWA: 5 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Pas d'information disponible

Concentration prévisible sans effet Pas d'information disponible (PNEC)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Fournit une ventilation adaptée, incluant l'extraction locale, pour s'assurer que les mites

d'exposition ne sont pas dépassées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (EN 166)
Protection des mains Gants de protection (EN 374)

Protection de la peau et du

corps
Protection respiratoire

Vêtements de protection à manches longues

Non requis normalement. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de

protection respiratoire approprié

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

aspectsolution aqueuseOdeurcaractéristiquecouleurjaune, orange

seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété Valeurs</u> <u>Remarques • Méthodes</u>

pH 6.4 @ 25 °C

point de fusion/congélation -2.5 °C
Point/intervalle d'ébullition 104 °C (at 760 mm Hg)

Point d'éclairIninflammableTaux d'évaporationAucune information disponible

inflammabilité (solide, gaz)

Sans objet
Limites d'inflammabilité dans l'air

Ininflammable

Limite supérieure d'inflammabilité

FR

Limite inférieure d'inflammabilité

Sentinel X100

pression de vapeur Densité de vapeur

Densité relative 1.10

Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage : n-

octanol/eau

Température d'inflammation

spontanée

température de décomposition

Viscosité, cinématique Viscosité, dynamique

Propriétés explosives Non-explosif Propriétés comburantes Non oxydant Aucune information disponible Aucune information disponible

@ 25 °C miscible

Aucune information disponible Aucune information disponible

Ininflammable

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 matières incompatibles

Oxydants.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de phosphore.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation Aucun effet connu d'après les informations fournies

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire

Contact avec la peau PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION CUTANÉE.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Molybdate (VI) de sodium	4g/kg (Rat)	-	>2080 mg/m³ (Rat)4 h

Sentinel X100

Triéthanolamine	4190mg/kg (Rat)	>2000 mg/kg (Rabbit) >16 mL/kg (Rat)	-
-----------------	-----------------	---	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

oculaire

lésions oculaires graves/irritation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Cancérogénicité

mutagénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Nom chimique	Union européenne	CIRC
Triéthanolamine	-	Group 3

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Autres informations

Aucune information disponible.

Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Triéthanolamine	EC50: 216 mg/L 72 h (Desmodesmus subspicatus) EC50: 169 mg/L 96 h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: >1000 mg/L 96 h static (Pimephales promelas)	EC50: 1386 mg/L 24 h (Daphnia magna)

WGK Classification 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation

110 111011110 040 40 210400411141411011		
Nom chimique	Facteur de bioconcentration (BCF)	log Pow
Triéthanolamine	<3.9	-2.53

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales ou

utilisés nationales.

Emballages contaminés Nettoyer le récipient avec de l'eau Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un

site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

	ADR/RIN/ADN	ICAO/IATA	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé	Non classé
14.6 Précautions particulières à Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière prendre par l'utilisateur			le cette matière
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006 et n° 830/2015

WGK Classification 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation De Sûreté Chimique n'a pas été effectué

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

Date d'émission 24.05.2017

Date de révision 23.03.2021

Remarque sur la révision Todas las secciones.

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données considérées comme actualisées et correctes. Cependant, aucun engagement ou garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, n'est donné en ce qui concerne l'information et les recommandations contenues dans le présent document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons tout engagement pour tous les effets nuisibles qui pourraient être provoqués par l'utilisation, le traitement, l'achat, la revente, ou l'exposition (incorrects) de notre produit. Les clients et les utilisateurs de nos produits doivent se conformer à toutes les législations en matière de santé et de sécurité, aux règlementations et instructions générales. En particulier, ils sont dans l'obligation de procéder à une évaluation des risques concernant les lieux de travail et de prendre les mesures adéquates de gestion des risques, conformément aux législations nationales d'application des directives européennes 89/391 et 98/24.